



Femmes vues comme moins performantes

Un **tour de magie** est jugé moins impressionnant lorsque l'on pense qu'une femme effectue la manipulation. Une étude européenne, dirigée à Fribourg par Pascal Gygax, démontre une discrimination de genre dans l'évaluation des compétences dans les domaines stéréotypés masculins.

XAVIER SCHALLER

PSYCHOLOGIE. «Avec notre bagage de société, l'objectivité n'existe pas. Même pour des cas complètement intuitifs comme la magie.» Pascal Gygax est directeur de l'équipe de psycholinguistique et psychologie appliquée de l'Université de Fribourg. En collaboration avec Besançon, Paris et Londres, il a dirigé une étude illustrant notre incapacité à évaluer objectivement les compétences des femmes, notamment dans les domaines stéréotypés masculins.

La magie fait partie de cette catégorie. «L'histoire de la magie est presque toujours associée aux hommes. Du XIV^e au XVI^e siècles, les magiciennes sont assimilées à des sorcières, donc brûlées.» C'est le célèbre magicien Harry Houdini (1874-1926) qui redonne une place aux femmes dans le monde de la magie. «Mais comme assistantes, comme femmes-objets, jolies et vulnérables.»

Le protocole

L'équipe de recherche a présenté des tours de magie à 33 participantes et 31 participants. «Des vidéos filmées en gros plan afin qu'on ne puisse déterminer le genre de la personne effectuant les manipulations», précise Pascal Gygax. A la première moitié de l'échantillon testé, les tours sont présentés comme étant effectués par Nathalie et, à l'autre moitié, par Nicolas. «Les résultats montrent clairement que les tours prétendument effectués par Nathalie sont jugés moins bons et moins impressionnants.»

Cette expérience fait écho à celle réalisée en 1968 par Philip Goldberg aux Etats-Unis. «Il avait démontré un effet simi-

laire en demandant à 40 femmes d'évaluer des articles de journaux, écrits soit par John T. McKay ou Joan T. McKay.» Un demi-siècle plus tard, le biais lié au genre existe encore. «Le fait qu'il persiste dans la même proportion est choquant.»

Apprendre par exposition

«Ce qui m'intéresse beaucoup, ce sont les distorsions de la réalité par des biais que l'on a intériorisés. D'autant que c'est un facteur qui est souvent minimisé.» Quand on évalue la compétence de quelqu'un, toute une série de biais sociaux entrent en jeu. Dans le domaine artistique, cela a été démontré pour la qualité de la composition musicale. Ce mécanisme existe aussi concernant le leadership ou l'informatique.

«Par exemple, si un ordinateur a été réparé par une femme qui porte une jupe, les gens pensent qu'il va moins bien fonctionner que s'il est réparé par cette même femme portant un pantalon.» En revanche, il n'y a pas d'effets inverses avec les métiers stéréotypés féminins. Les gens n'auront par exemple pas l'impression d'être moins bien soignés par un infirmier que par une infirmière. «Tout cela montre l'androcentrisme de notre société où tout tourne autour des hommes.»

Selon le psychologue et psycholinguiste, il n'existe pas de réalité immuable. «Tout est construction sociale. Il faut faire très attention avec les typicalités qui paraissent immuables, naturelles. Tout peut partir d'une croyance partagée. Même la différence de taille entre femme et homme peut potentiellement être expliquée par un accès aux ressources différencié, ainsi lié à une construction sociale.»



Psychologue et psycholinguiste, Pascal Gygax travaille principalement sur le genre, les émotions et les inférences liées à la santé. ANTOINE VULLIQUOD

Quota contre compétence

Le résultat de l'étude démontre aussi, selon Pascal Gygax, la nécessité des quotas de genre. «Certaines personnes refusent l'idée en disant qu'elles préfèrent choisir

les gens pour leurs compétences. Or, ce qui ressort de notre étude, c'est qu'on n'est pas vraiment capable de juger de la compétence sans a priori.» Et les quotas ne changent pas seulement le fonctionnement des institutions. Ils changent aussi la réalité que vivent les enfants. «La base, c'est l'apprentissage par exposition. En étant exposés à plus de femmes en politique, par exemple, les enfants vont considérer cela comme normal.» ■

«Il faut faire très attention avec les typicalités qui paraissent immuables, naturelles. Tout peut partir d'une croyance sociale.»

PASCAL GYGAX



Installation pilote de biogaz

La ferme-école de Grangeneuve bénéficiera d'un prototype pour la valorisation du lisier en biogaz. De quoi doubler l'efficacité.

GRANGENEUVE. En mars 2016, le Grand Conseil a accepté un crédit de 6,6 millions de francs pour la construction d'une nouvelle ferme-école laitière à l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG). Une centrale de biogaz était annoncée dans le projet, mais hors crédit. Ce sera une installation pilote, au top de la technologie, a annoncé hier l'Etat, qui a dégagé une enveloppe de 1,3 million pour le projet.

«Grangeneuve, l'IAG et la Haute Ecole des sciences agronomiques forestières et alimentaires (HAFL) souhaitent jouer un rôle de pionnier dans les énergies renouvelables, en installant un système de biogaz qui devrait doubler l'efficacité méthanogène du lisier de bovin», indiquent l'Etat et l'IAG. Spécificité de l'installation pilote pour booster ses performances: un prétraitement thermique de la biomasse.

La coopérative des exploitants de biogaz agricole en Suisse (Oekostrom Schweiz) et le Service de l'énergie du canton sont partenaires du projet. Le prototype sera construit l'an prochain près de la future ferme-école, pour une mise en service prévue en 2021.

«L'installation de biogaz est orientée principalement sur l'autoconsommation et le développement de nouvelles valorisations de l'énergie», précise le communiqué. Quelque 250 000 kWh d'électricité devraient être produits, de quoi couvrir 15% des besoins du site de Grangeneuve – en y ajoutant la production photovoltaïque de la future ferme-école laitière, l'autoconsommation électrique atteindra 35%.

Au niveau chaleur, ce sont 340 000 kWh qui sont annoncés. La centrale de biogaz permettra en outre de réduire les émissions de méthane, un gaz «dont l'effet de serre est 25 fois plus grand que celui du dioxyde de carbone». XS

Pas d'ouvertures prolongées

FRIBOURG. La ville de Fribourg connaît un nouveau bras de fer à propos de la prolongation des heures d'ouverture des magasins durant l'avent. Le préfet de la Sarine a admis le recours du syndicat Unia et a annulé l'ouverture prolongée de 16 h à 17 h les samedis 14 et 21 décembre. Cette décision peut être contestée dans les 30 jours au Tribunal cantonal. «Un éventuel recours n'aura pas d'effet suspensif», a indiqué lundi la préfecture de la Sarine.

Le préfet Carl-Alex Ridoré a notamment établi sa décision en se basant sur un article de la loi cantonale qui garantit une «égalité de traitement entre les commerces d'un bout à l'autre du canton». Cette disposition vise à éviter un «tourisme des ouvertures» qu'engendrerait une compétence laissée aux communes de retarder à leur guise l'heure de fermeture.

Unia avait déposé un recours contre la décision de la ville de Fribourg d'autoriser la prolongation des heures d'ouverture les 14 et 21 décembre. Le syndicat avait décidé de laisser passer le 7 décembre pour ne pas entraver les festivités de la St-Nicolas.

Feuilleton en 2018 déjà

En 2018, la ville de Fribourg avait déjà vécu une véritable saga sur les heures d'ouverture des magasins dans la période l'avent. Tous les commerces avaient en fine été autorisés à ouvrir le samedi 22 décembre. Le Tribunal cantonal avait admis le 19 décembre le recours de l'Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services et cassé la décision du préfet de la Sarine.

Mais Carl-Alex Ridoré estime que les circonstances ont changé, notamment avec le rejet par le peuple fribourgeois de l'extension des horaires d'ouverture le samedi. «Ce dont le Conseil communal n'a, à tort, par tenu compte au moment de prendre sa décision». Le préfet estime que l'Exécutif a appliqué «sans nuance l'arrêt du TC dont le crédit est fortement amputé par ces modifications des circonstances, pour ne pas dire inopérant». XSI/ATS

Crédit de 5,5 mio pour le musée

MHN. Un crédit de 5,5 millions de francs est demandé pour délocaliser et construire le nouveau Musée d'histoire naturelle de Fribourg (MHN). Le nouveau bâtiment sera conçu par le bureau Zamparo Architectes sur l'ancien dépôt de l'arsenal en ville de Fribourg. «La demande de crédit sera probablement traitée en session de février 2020 du Grand Conseil. Après les études de projet, celui-ci sera soumis à votation populaire. L'ouverture du Musée est prévue en 2026», a indiqué lundi le Conseil d'Etat fribourgeois.

La nouvelle exposition permanente du musée occupera 2000 m² et «tiendra compte des progrès de la recherche, des enjeux environnementaux, en mettant au centre les objets phares de la collection», peut-on lire sur le communiqué. Deux salles seront consacrées aux expositions temporaires. Les locaux actuels du MHN sur le plateau de Pérolles seront libérés au profit de l'Université. Le MHN est le musée le plus fréquenté du canton de Fribourg, avec 65 000 visiteurs par an en moyenne. ATS

En bref

SAINT-NICOLAS

Quelque 30 000 personnes pour le cortège samedi

Les festivités de la Saint-Nicolas à Fribourg connaissent un succès qui ne se dément pas: 30 000 personnes ont assisté samedi au traditionnel défilé, menant le saint patron de la ville du Collège St-Michel à la cathédrale, ont annoncé les organisateurs. Saint-Nicolas était accompagné de son inséparable âne *Babalou* et pour la première fois de son apprenti *Balou*. Comme à l'accoutumée, de nombreuses animations pour petits et grands ont jalonné la journée. Les cinq représentations du théâtre de marionnettes, retraçant l'histoire de Saint-Nicolas, ont notamment attiré de nombreux spectateurs. Les festivités se sont poursuivies le dimanche pour la Journée des familles. Plus d'une vingtaine d'activités ont été déclinées sur le thème du voyage. ATS

ÉQUILIBRE

Le pianiste Sergey Tanin revisite quatre siècles de musique pour clavier

Jeune et brillant pianiste, Sergey Tanin sera sur la scène d'Equilibre, ce mercredi (19 h 30) pour faire traverser au public quatre siècles de musique pour clavier. Il naviguera entre Rameau – «avec une suite de brèves pièces destinées au clavecin, interprétées avec finesse sur le piano de concert» – et Rachmaninov «dont ses virtuoses miniatures explorent à l'infinie l'instrument», promet la Société des concerts de Fribourg pour ce quatrième événement de sa saison.

CHÔMAGE

Une augmentation à 2,5% en novembre dans le canton

Le canton de Fribourg a enregistré 4286 chômeurs en novembre, soit une hausse de 148 personnes par rapport au mois précédent. Mais c'est 14 personnes de moins qu'en novembre 2018. L'augmentation de 1 point est la même qu'au niveau national, où le chômage s'établit à 2,3%.